



COMPTE-RENDU

Séance du 5 juin 2015

L'an deux mille quinze et le cinq juin à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la Mairie, sous la présidence de M. Patrick LABERNADIE, Maire.

Présents : Patrick LABERNADIE, Anne-Marie BARRAQUE, Jacques BELTRAN, Chantal BECAAS, Marie PEES, Laurent MARQUE, Marie-Christine GARROCQ, Paul LAMOURE, Jean-Michel BASCUGNANA, Marie-Claude PINOUT, Solange BECAAS, Richard BELLON

Excusés : Guy CLAVERE (procuration à M Jacques BELTRAN), Etiennette CURT (procuration à Anne-Marie BARRAQUE), Jean-Jacques ALBIRA (procuration à Solange BECAAS)

Question n°1 : Approbation du procès-verbal du 18 mai 2015

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

Par 12 voix pour et 3 voix contre (M. Bellon, Mme Solange Bécaas et procuration donnée par M. Albira)
APPROUVE le procès-verbal du 18 mai 2015.

Question n° 2 : Travaux de voirie 2015

A l'unanimité des membres présents,

Le Conseil Municipal

DECIDE de retenir les travaux de voirie suivants dont le coût total est estimé à 58 165 € TTC :

- Travaux Darré Cami : (grave émulsion et revêtement bicouche) ;
- Travaux à la sortie du chemin Caphoundas (terrassement, enrochement, bétonnage, ...) ;
- Travaux de réfection du chemin Gassie-Pourtau (busage et tricouche) ;
- Travaux de réfection du Bas du chemin du Bourdiala (grave émulsion).

AUTORISE le Maire à intervenir et signer tous documents relatifs à la réalisation de ces travaux.

PRECISE que les crédits nécessaires sont inscrits au budget.

Question n° 3 : Travaux d'améliorations pastorales

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

APPROUVE le projet d'améliorations pastorales présenté, relatif aux travaux de :

- Réfection et entretien de la piste d'accès aux estives;
- Amélioration de la clôture de séparation des estives de la Commune de LOUVIE-JUZON et du Syndicat de LYS SAINTE-COLOME ;
- Création d'un parc de contention sur chaque territoire.

CHARGE le Syndicat pastoral de LYS SAINTE-COLOME de solliciter toutes les subventions possibles pour la réalisation de ce projet.